



chauvin

FOURNISSEUR LEADER
DE LA PÉPINIÈRE VITICOLE



CATALOGUE

CHAUVIN-AGRO Z.I Ste croix 150 boulevard du comtat Venaissin 84260 Sarrians

T: +33(0)4.90.65.47.00 contact@chauvin-agro.fr

www.chauvin-agro.fr

Avant-propos

Depuis 1949 CHAUVIN fournit les produits, matériels et fournitures pour la pépinière viticole . Nous sommes à l'origine de la création de nombreux produits et techniques ayant démontré une grande efficacité.

La pertinence de nos produits est reconnue dans le monde entier, ce qui nous vaut la place de leader dans ce domaine.

Aucune structure n'est actuellement en capacité d'offrir une gamme complète pour la pépinière viticole., de la cire de greffage aux consommables.

En 2012 nous avons rejoint le groupe AWAX leader Européen des cires. Présents sur de nombreux marchés, notre groupe est le seul à pouvoir garantir l'approvisionnement en matière première dont les CIREs.

An **AWAX** Group company

Le Groupe AWAX possède 40 ans d'expérience dans le développement et la distribution de produits de cire uniques pour toutes les applications industrielles, avec un leadership dans les cires durables et respectueuses de l'environnement.



Hambourg (DE) / Linz (AT) / Birkenhead (UK) Hywax (ex SasolWax) est le spécialiste leader de la technologie de cire innovante, offrant à ses clients du monde entier une large gamme de produits de cire de la plus haute qualité et pureté.



Santena (IT)
Leader en technologie de cire sur mesure pour tout types d'applications,.



Rotterdam (NL) / Houston (TX – US)
Plus de 20 ans d'expérience dans la fourniture de cires de la plus haute qualité. Service client R&D de pointe. Réseau logistique mondial.



Marseille (FR)
Partenaire international de référence pour la fourniture des cires de spécialité pour tous les industriels de la cosmétique, de la pharmacie ainsi que de tout autre secteur qui utilise ses produits.



Bedford (UK)
Depuis 1830 Fabricant de bougies les plus prestigieuses du monde.
Fournisseur officiel de la Couronne britannique.



Quintanar (ES)
Spécialisé dans les cires durables. Offre des produits de la plus haute qualité pour le secteur de l'adhésif cosmétique et thermofusible.



UNE ÉQUIPE PARTENAIRE DE VOTRE RÉUSSITE

Sarrians (FR)
Leader mondial en matière de cires à greffer et de cires agricoles.

CHAUVIN-Agro
Toujours partenaire de votre réussite!

CIRES

Cires d'embouteillage.....	1
Cires de greffage.....	2
Cires de reparaffinage.....	3
Cires de triage.....	4
Bougies antigel.....	4

PAILLAGE

Paillage pépinière.....	5
Recyclage	7

IRRIGATION & FERTIRRIGATION

Filtration & Régulation.....	8
Reseau primaire.....	9
T-TAPE.....	11
Vannes et accessoires.....	12
Fertirrigation.....	14

THERMOTHERAPIE (TEC)

TEC.....	15
----------	----

CONDITIONNEMENT & STOCKAGE

Caisses et pallox.....	16
Accessoires	17
Adhésif.....	18
Cartons.....	18
Thermo soudeuse.....	18
Drille.....	18
Liens bouclés.....	18
Feuillard.....	19
Film étirable.....	19
Pralinage.....	19
Sacs.....	20

sommaire

ETIQUETTES

Bois/à planter/Tyveck/Curliss/F10....	21
---------------------------------------	----

TEMPERATURE & HUMIDITE

Tourbe.....	22
Irrinappe.....	22
Sacs jute.....	22

SECATEURS

Gamme FELCO.....	23
------------------	----

MATERIEL

Paraffineuses.....	25
Ecimeuse.....	27
Enrouleuse de plastique.....	27
Autres matériels.....	28
Matériel de greffage	29

CIRES D'EMBOUTEILLAGE OU A CACHER

Nos cires sont spécialement formulées pour garantir la bonne conservation du vin (stocker à l'abri des UV à une température inférieure à 35°C) :

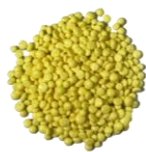
- Ne fissure pas avec le temps et conserve sa couleur
- protège des chocs légers du transport
- peut être refondue plusieurs fois
- Pas de dégagement de fumées ni de mauvaises odeurs
- Compatible avec toutes les cireuses



Gammes Minérales et Naturelles, mates ou brillantes

Sacs de 5 kg en pastilles, carton de 10kg, large choix de couleurs :

NE CASSE PAS
SANS POUSSIÈRES
SANS BRISURES
SE DECOUPE PROPREMENT SANS ALTERER LES CONTENUS



Jaune Z 914



Moutarde Z 915



Orange Z 917



Courge Z 916



Rouge Z 902



Bordeaux Z 921



Blanc polaire Z 910



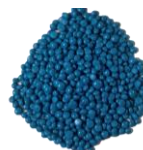
Blanc Cassé Z 911



Vieil Or Z 937



Mauve Z 923



Turquoise Z 928



Noir Z 905

D'autres couleurs possibles



DU GREFFAGE AU CONDITIONNEMENT

CIRES

Nous offrons une gamme complète de cires adaptées à chaque étape de paraffinage. Notre produit phare, la REBWACHS PRO, vous garantit un excellent taux de reprise et une belle formation de cal. Nous proposons des cires polyvalentes ou spécifiquement résistantes aux traitements à l'eau chaude et aux conditions climatiques extrêmes. Toutes nos cires sont fabriquées dans notre usine à Santena. Celle-ci est certifiée ISO 9001 (qualité) et 14001 (environnement).



CIRE DE GREFFAGE



La seule cire homologuée pour le greffage.
Avec Hormone et fongicide

AMM N° : 2100070



Réf	désignation	Forme	T° Fusion	T° Utilisation	Cond
965110	REBWACHS PRO	pastille	73°C	80/85°C	Sacs 20 kg Palette 720kg
965118	REBWACHS PRO B	plaques	73°C	80/85°C	Pack 25 kg Palette 1000kg

Nous développons également une **cire Naturelle** pour cet usage:

Réf	désignation	Forme	T° Fusion	T° Utilisation	Cond
965151	NATUR GREFF	plaques	62/72°C	80/85°C	Pack 25 kg Palette 1000kg

Suivant les régions, les cépages, le climat, et votre volonté, notre gamme de cires offre un large choix de références, permettant de découvrir aussi bien des cires fluides que compactes, avec des points de fusions variés, tout en conservant un très bon recouvrement.

Référence	désignation	forme	T° Fusion	T° utilisation	Cond
965111 965167	OPTIWAX rouge verte	Plaque	76°C	85/88 °C	Pack 25 kg Palette 1000 kg
965115	PP 140	Pastille	76°C	85/88° C	Sacs 20 kg Palette 720 kg
966005 966006 966007	JV 80 rouge vert jaune	Plaque	72°C	83/86°C	Pack 25 kg Palette 600 kg
965122	CG 80 blanche	Plaque	80°C	85/88°C	Pack 25 kg Palette 1000 kg
965160 965170	GL 303	Pastille plaque	78°C	85/87°C	Sacs/pack 25 kg Palette 1000 kg
965155	PARAFFINE 68/70	plaque	68 °C	80/84°C	Sacs 25 kg Palette 500 kg

Nous développons également une **cire Naturelle** pour cet usage:

Référence	designation	Forme	T° Fusion	T° Utilisation	Cond
965151	NATUR GREFF	plaque	62/72°C	80/85°C	Pack 25 kg Palette 1000kg

A base de cires végétales et de cires d'abeilles



CIRES DE TRIAGE

CIRES



Référence	désignation	forme	T° Fusion	T° utilisation	Cond
965111	OPTIWAX rouge	Plaque	76°C	85/88 °C	Pack 25 kg Palette 1000 kg
965167	OPTIWAX verte	Plaque	76°C	85/88° C	Pack 25 kg Palette 1000 kg
966005	JV 80 rouge	Plaque	72°C	83/86°C	Pack 25 kg Palette 600 kg
966006	JV 80 verte	Plaque	72°C	83/86°C	Pack 25 kg Palette 600kg
965144	CIRAPLANT NEW rouge	Pastille	76°C	83/86°C	Sacs 25 kg Palette 500 kg
965142	CIRAPLANT NEW verte	pastille	76 °C	83/86°C	Sacs 25 kg Palette 500 kg

BOUGIES ANTIGEL

Référence	désignation	forme	Durée de combustion	Dose/ha	Cond
965141	Bougie antigel minérale	Seau 4 kg	8-10 heures	250/300	Palette 180
965000	Bougie antigel végétale	Seau 4 kg	8-10 heures	250/300	Palette 180





Caractéristiques :

- * rang simple ou double
- * largeur de 60 à 160 cm
- * # plants au mètre entre 8 et 50
- * Distance entre les rangées de 12 à x cm
- * Epaisseur de 25 à 50 microns
- * Couleur: Noir ou transparent (aucun intérêt pour d'autres coloris en pépinière)
- * Diamètre de perforation 10 à 15 mm

Nos standards:

Par défaut noir, 30 microns, diamètre des trous 13 mm, bobines 1500ml

Ref	Désignation
392032	070 AS 12 (30) micro 10 mm
391989	070 AS 14 (30) micro 10 mm
391990	070 AS 16 (30) micro 10 mm
391992	070 AS 20 (30) micro 10 mm
392052	070 AS 25 (30) micro 20 mm
391806	070 AS 18 (30) micro 10 mm
391951	070 AS 15 (40) micro 10 mm
392062	070 AS 20 (40) micro 10 mm

Ref	Designation
391998	075 AS 20 PNPV micro 10 mm
391198	075 AS 25 (30) micro 20 mm
391995	075 AS 14 (30) micro 10 mm
391996	075 AS 16 (30) micro 10 mm
391997	075 AS 18 (30) micro 10 mm
391999	075 AS 20 (30) micro 10 mm
392033	075 AS 14 (40) micro 10 mm
391966	075 AS 14 (30) D8 micro 10 mm

PERFORATION AUSSI A LA DEMANDE

PAILLAGE

Ref	Désignation
392001	080 AS 17 (30) micro 10 mm
391083	080 AS 22 PNPV micro 20 mm
391034	080 AS 27 PNPV micro 20 mm
392046	080 AS 20 (30) micro 10 mm
391197	080 AS 25 (30) micro 20 mm
392029	080 AS 27 (33) micro 20 mm
391940	080 AD 28/33 (30) micro 10 mm



Ref	Désignation
391976	100 AD 28/27 PNPV D15 micro 10 mm
392003	100 AD 30/27 (30) micro 10 mm
391521	100 AD 34/27 (30) micro 10 mm
392005	100 AD 34/31 (30) micro 10 mm



Ref	Désignation
392027	120 AD 30/36 (30) micro 10 mm
392047	120 AD 34/36 (30) micro 10 mm
392007	120 AD 34/27 PNPV micro 10 mm
392022	120 AD 36/31 PNPV micro 10 mm
392009	120 AD 38/31 (30) micro 10 mm
391153	120 AD 42/31 (30) micro 20 mm
391185	120 AD 50/36 (30) micro 20 mm



Ref	Désignation
391075	140 AD 50/36 PNPV micro 20 mm



PERFORATION AUSSIA LA DEMANDE



Pépiniéristes viticoles, Avec CHAUVIN Agro-Distribution, Préparez et recyclez vos plastiques usagés!

NOUS
Recyclons!

Paillages
viticoles

Irrigation
T-tape

Stocker les
plastiques sur une
aire accessible par
tous les temps à un
camion polybenne
grappin pour
permettre le
chargement

Propres sans terre, ni
bois, roulés en boule,
sans mandrins

Nettoyées et séparées
des films
En fagot ou roulées

Contactez votre commercial
pour plus de renseignements



ADIVALOR®





IRRIGATION

FILTRATION



Filtres plastiques, de
¾ à 3"



Réf: 330203
Station filtration 3" Tamis Auto
Châssis + tank fertilisation



Réf: 330195
Station filtration Sable 3x24" Auto

REGULATION



Reference	Désignation
329823	Régulateur 1" 1.5/3.5 bars
700030	Régulateur 0-4 bars
329021	Régulateur 1" F 0.5/1.2 bars
330194	Vanne reg V2000 3" MM
330107	Vanne reg plast 2" FF L VHP 0.5/3 bars
329607	Vanne reg plast 2" FF L VHP 0.8/6.5bars
392060	Vanne Bermad serie 100 2" top pilot
330194	Vanne Regul plast V2000 3" MM 3W 0,8-6,5 bars

IRRIGATION FERTILISATION

Référence	Désignation
329855	Tank Fertilisation 90litres
329342	Tank Fertilisation 120litres
329344	Tank Fertilisation 220litres



RESEAU

Référence	Désignation
330102	Gaine heliflat (HP) rge D75 100ml
329397	Gaine heliflat (HP) rge D100 100ml
329319	Gaine heliflat AS 50 2" 100ml
329348	Gaine heliflat AS 75 3" 100ml
329343	Gaine heliflat AS 100 4" 100ml
329371	PINCE pour gaine heliflat D14
329372	PINCE pour gaine heliflat D16



RACCORDS LAYFLAT

Référence	Désignation
330062	LAYFLAT jonction D100
330060	LAYFLAT bouchon D100
330061	LAYFLAT coude D100
330165	LAYFLAT droit D100x3"
330067	LAYFLAT TE D100
330164	LAYFLAT TE D100 x 4"F

Référence	Désignation
329044	LAYFLAT bouchon D75
329043	LAYFLAT coude D75
329045	LAYFLAT droit D75 x 3" M
329041	LAYFLAT jonction D75
329042	LAYFLAT TE D75
330105	LAYFLAT TE D75 x 3"M



Référence	Designation
329358	TT vannette cannelé 16xcannelé 16
329324	TT départ MIXER x ¾ F
329391	TT départ vannette x D16
329460	TT Départ x ¾ F
329357	TT Départ x TT D16
329336	TT racc ¾ M x TT D16
329333	TT rac TT D16 x cannelé D16
329337	TT vannette ¾ M x TTD16
330025	TT vannette D16/16
329356	TT jonction D16
329386	TT jonction D22
329393	TT départ vannette x D22
329389	TT vannette ¾ M x TT D22
329379	TT vannette cannelé 16 x TT D22



LECTURE DE PRESSION

Référence	Designation
329394	Manomètre Glycérine 0-10 bars
329644	Manomètre Glycérine 0-2,5 bars
330024	Manomètre Glycérine 0-4 bars
329682	Manomètre Glycérine 0-6 bars
330181	Aiguille manomètre



IRRIGATION DISTRIBUTION

Référence	Désignation	Longueur des rangs pour 90% de CU (ml)
330041	TT 506/20/380 (3050ml)	135
329350	TT 506/20/500 (3050ml)	115
329465	TT 506/20/125 (3050ml)	235
329351	TT 506/30/340 (3050ml)	150
330040	TT 508/20/250 (2300ml)	175
329364	TT 508/20/500 (2300ml)	115
329378	TT 508/30/340 (2300ml)	150
329461	TT 508/30/250 (2300ml)	175
329325	TT 510/20/500 (1830ml)	115
330146	TT 707/20/375 (1975ml)	250
329387	TT 708/20/500 (1695ml)	200



*La gaine souple d'irrigation **T.TAPE** avec goutteurs intégrés se positionne sous le paillage, recouverte d'une fine couche de terre, les goutteurs vers le haut .*

Recommandations :

- » une filtration de 100 microns est nécessaire
- » pression nominale recommandée 0,5 bars à 0,8 bars
- » purger les rampes régulièrement
- » ne pas stocker à l'extérieur

Installation : mode d'emploi

- » maintenir le film étirable et la bande de protection en carton en place jusqu'au dernier moment
- » installer la gaine avec les orifices de sortie tournés vers le haut pour diminuer le dépôt de particules et de sédiments à l'entrée des goutteurs
- » recouvrir la gaine de 2 à 30 cm de terre
- » la gaine peut être positionnée à différents endroits près de la plante en fonction de la conduite culturale et du type de sol
- » avant le raccordement des rampes de gaine aux porte-rampes, mettre le réseau en service pour bien purger séparément toutes les conduites d'eau



VANNES

IRRIGATION



référence	Désignation
330073	Laiton vanne 1/4 de tour 1/2" MF
330199	Laiton vanne 1/4 de tour 3/4 "MF prise mano
329913	Laiton vanne 1/4 tour 1" FF
329916	Laiton vanne 1/4tour 3/4" MF
330186	Laiton vanne 1/4tour 3" FF
329915	Laiton vanne 1/4tour 2" FF
329309	Laiton vanne volant D80/90*3" FF

référence	Désignation
329543	Polypro vanne 1/4 tour 3/4" FF
329537	Polypro vanne 1/4 tour 1" FF
329962	Polypro vanne 1/4 tour 1"1/4 FF
329572	Polypro vanne 1/4 tour 1"1/2 FF
329573	Polypro vanne 1/4 tour 2" FF



VIGNE

Une gamme spécial VIGNE vous est également proposée

référence	Désignation
330016	HYDRO PC 20 ESP 1M*2.2L/H bob 300ml
329494	HYDROGOL 16 ESP 1M* 1,6L/H bob 400ml
329399	Crochet GAG vigne court D16
329522	Crochet GAG vigne court D20
329521	Crochet GAG vigne long D16
329852	Crochet GAG vigne long D20
329993	Départ PE D16
329994	Joint pour pise directe PE
329505	Jonction can PRO RED 16/20
329545	Plast jonction PRO D16

RACCORDS ACIER FONT/GALVA

De 1" à 4 "



RACCORDS PE COMPRESSION PLASSON

De 1" à 4 "



RACCORDS POLYPRO

De 1" à 2 "



STIMULANT RACINAIRE

**STIMULROOTS**

3x3 litres/ha

Biostimulant racinaire de composition fertilisante
4-4-3 avec oligo-éléments chélatés ; acides aminés
et des polysaccharides.
100% d'origine végétale.

**SOLUBLE****SOLUVEG ROSE** 12/32/12 + 3mgo

De 50 à 100kg/ha semaine suivant programme
étudié et personnalisé. Pour les racines et la
formation des bois.

SOLUVEG ORANGE 23/06/10 pour plus de vigueur**FOLIAIRE****ENER LEAF 60****20-20-20 + OLIGO ELEMENTS CHELATES**

*Dose d'emploi :
2.5 puis 5kg/ha
Pulvérisation aussi à faible volume!!!*

référence	désignation	Composition	Recommandation
	Stimulroots	4-4-3+oe+AA	3x3litres/ha
182210	Soluveg rose	12-32-12	Dose suivant programme
182249	Soluveg orange	23-06-10+2mgo	Dose suivant programme
182240	Soluveg bleu	8-17-34+3mgo	Dose suivant programme
179315	Enerleaf 60	20-20-20+oligo	Dose suivant programme

- 🌾 Etude, mise en route, suivi et maintenance
- 🌾 Prestation de trempage sur notre site de Sarrians
- 🌾 Dimensions des cuves selon vos besoins
- 🌾 Alarmes sonores modulées et visuelles
- 🌾 Automatisation des opérations
- 🌾 Fabrication dans notre atelier



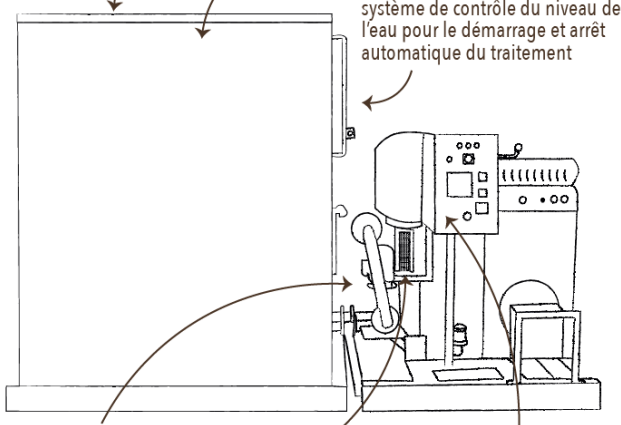
*Traite greffons et plants en
prévention de certaines
maladies*



couvercle isolé
avec système de
levage

panier de trempage pratique pour
le chargement / déchargement du
matériel végétal

système de contrôle du niveau de
l'eau pour le démarrage et arrêt
automatique du traitement



système de brassage et
d'homogénéisation du
bain à température stable

échangeur
thermique
performant

coffret de contrôle et
d'enregistrement du
traitement



FABRIQUEE EN FRANCE



Référence	Désignation	Vol /Litre	Dim ext Lxlxh	Dim int Lxlxh	Nb plant
988915	BAC Gris	80	600 x 400 x 412	555 x 355 x 398	

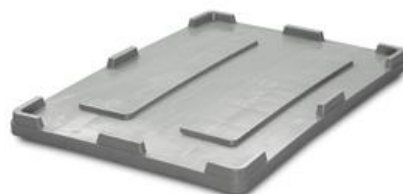


Référence	Designation	Vol/Litre	Dim ext hxLxl	Dim int hxLxl	Nb plant
988972	AGRICAISSE 72 cm 1425/C	400	840x1030x600	725x950x550	2000
988971	AGRICAISSE 65 cm 1425/A	550	800x1200x800	650x1120x750	3000
988967	AGRICAISSE 51 cm 1425/B	285	670x1040x640	515x930x590	2300
988966	AGRICAISSE 40 cm 1425/F	220	550x1040x640	400x930x590	2300

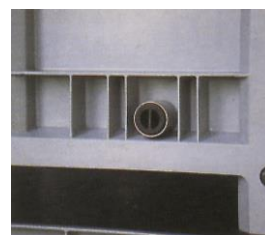


Référence	Désignation	Vol/Litre	Dim ext hxLxl	Dim int hxLxl	Nb plant
988965	EUROBOX 80X120 Plein/pied	470	760x1200x800	600x1110x7100	2000
988999	AGRIBOX 650L SIMPLE PAROI 2 semelles	650	785x1200x1000	625x1130x930	4000
988991	AGRIBOX 650L 3 semelles	650	785x1200x1000	625x1130x930	4000
989001	AGRIBOX plus 760L 4 pieds (1185C401)	760	850x1200x1000	695x1120x920	4000
988988	AGRIBOX plus 760L 3 semelles (1187 C3T)	760	850x1200x1000	695x1120x920	4000
988989	AGRIBOX plus 760L 2 semelles (1187 C201)	760	850x1200x1000	695x1120x920	4000
988941	AGRIBOX 400L Plein/pied (1092 C401)	430	580x1200x1000	425x1110x910	4000
988964	AGRIBOX 400L Plein 3 semelles	430	580x1200x1000	425x1110x910	4000
988942	AGRIBOX 400L Plein 2 semelles (1092 CT61)	430	580x1200x1000	425x1110x910	

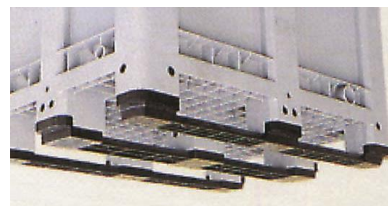
Référence	Désignation
988938	COUVERCLE AGRIBOX 100X120 PALBOX
988927	COUVERCLE AGRIBOX 100X120 CAPP



Référence	Désignation
988986	BOUCHON AGRIBOX 1pouce 1/4 palbox
988931	BOUCHON AGRIBOX 2 POUCES
988974	BOUCHON AGRIBOX 1 pouce capp



Référence	Désignation
988944	SEMELLE latérale AGRIBOX capp
988922	SEMELLE centrale AGRIBOX capp



Référence	Désignation
988953	ROULETTE AGRICAISSE DIAM 100
988954	ROULETTE AGRIBOX DIAM 125



Référence	Désignation
988955	PIED SABOT POUR AGRIBOX

ADHESIF CARTONS

CONDITIONNEMENT ET STOCKAGE



référence	Désignation
965816	ADHESIF 48mm transparent

CARTONS



référence	Désignation
965576	carton KS

Possibilité de personnalisation

THERMO-SOUDEUSE



référence	Désignation
965646	Thermo soudeuse 45cm

DRILLE



référence	Désignation
312020	Drille pour lien bouclé

LIENS BOUCLES

référence	Désignation
396043	Lien bouclé 12cm blanc/1000
396051	Lien bouclé 14cm vert/1000
396048	Lien bouclé 16cm vert/1000
396044	Lien bouclé 20cm vert/1000
396034	Lien bouclé 34cm blanc/1000



FEUILLARDS



Référence	Désignation
305012	FEUILLARD BLANC 63 microns
305010	FEUILLARD BLANC/3000ML
305030	FEUILLARD BLEU/3000ML
305050	FEUILLARD JAUNE/3000ML
305070	FEUILLARD NOIR/3000ML
305020	FEUILLARD ROUGE/3000ML
305040	FEUILLARD VERT/3000ML
305011	FEUILLARD VITIEPEP'S 0.55 3000ml
305013	FEUILLARD VITIEPEP'S 0.63 3000ml

FILM ETIRABLE



Référence	Désignation	cond
349352	FILM ETIRABLE TRSP 20 MC	Carton 6 bobines
349351	FILM ETIRABLE BLANC 23 MC	Carton 6 bobines
349353	DEVIDOIR FILM ETIRABLE	

PRALINAGE



Référence	Désignation	cond
989067	FERTISORB P HYDRORETENTEUR	Seau 4 kg
989068	FERTISORB P HYDRORETENTEUR	Seau 25 kg
965872	ARGILE SAC 25 KG	Sac 25 kg
965875	ARGILE BIG BAG	Big Bag 1Tonne



SACS

CONDITIONNEMENT ET STOCKAGE

Référence	Désignation	Dimension	Couleur
965536	SAC VERT 50X95	50x95	Vert
965559	SAC ROUGE 50X95	50x95	Rouge
965561	SAC MARRON 50X95	50x95	Marron
965560	SAC JAUNE 50X95	50x95	Jaune
965895	SAC BLEUTE 70X110	70x110	Bleuté
965894	SAC Blanc 80X140 (120 microns)	80x140	Blanc
965525	SAC BEIGE 70X140	70x140	Beige
965893	SAC 65X120 marron (100 microns)	65x120	Marron
965881	SAC 60X120 transparent (140 microns) *(1)	60x120	Transparent
965880	SAC 60X120 transparent (120 microns) *(2)	60x120	Transparent
965518	SAC 50X75 TRANSPARENT	50x75	transparent
965590	SAC P.greffe 320+140/1000 (60 microns)		
965587	SAC CARTON 650/275/1000 (30 microns)		

*(1) Dans la limite des stocks disponibles

*(2) Sur commande

PERSONNALISATION à partir de 5 000 unités



ETIQUETTES

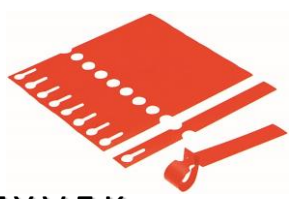
BOIS



référence	désignation
985210	ET 15cm jaune A PLANTER/100
985213	ET 30cm jaune A PLANTER/100
985147	ET 35cm jaune a planter/1
985216	ET 45cm jaune A PLANTER/1

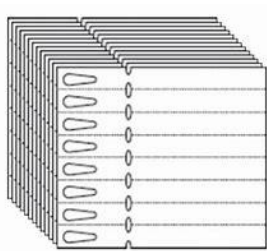
référence	désignation
985450	ET BOIS 90/18 (50 unités)

TYVEK



référence	désignation
985156	ET AT12 TYVEK BLANCHE/1000
985291	ET AT12 TYVEK BLEU/1000
985292	ET AT12 TYVEK JAUNE/1000
985293	ET AT12 TYVEK ORANGE/1000
985294	ET AT12 TYVEK ROSE/1000
985295	ET AT12 TYVEK ROUGE/1000
985296	ET AT12 TYVEK VERT/1000
985297	ET AT12 TYVEK VIOLET/1000

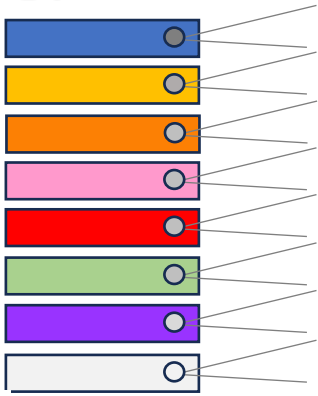
CURLISS



référence	désignation	Taille
985200	ET CURLISS 14 blanc/1400	21x1.9 x 150μ
985203	ET CURLISS 22 blanc/2200	21x1.27 x 120μ

référence	Désignation
985251	ET F10 BLEU/250
985252	ET F10 JAUNE/250
958253	ET F10 ORANGE/250
985254	ET F10 ROSE/250
985255	ET F10 ROUGE/250
985256	ET F10 VERT/250
985257	ET F10 VIOLET/250
985280	ET F10 BLANC/250

F 10





référence	désignation
958408	Thermomètre mini maxi
958402	Thermomètre mini maxi électronique
958401	Thermomètre grille
958405	Thermomètre couche plastique
958406	Thermomètre/Hygromètre électronique

TOURBE BLONDE



référence	Désignation	Caractéristiques	Conditionnement
196416	Tourbe blonde	PH 4/4.5. Capacité de rétention en eau 800ml/litre. Densité: 180kg/m3. Fraction 0-40mm	Balle 250litres Palette 18 balles

IRRINAPPE



référence	Désignation	Caractéristiques	Conditionnement
965421	Irrinappe	30gr/M ² Toile en fibre synthétique	Rouleau 1m20x30ml

Pour chapeaux de stratification ou le trempage et la conservation des greffons.

SACS DE JUTE



référence	Désignation	Caractéristiques	Conditionnement
965546	Sac jute	70x110	Paquets de 10

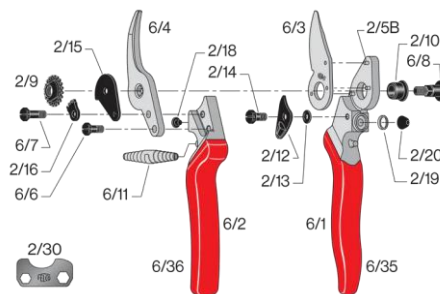
Référence	désignation
961180	Scie + Etui Felco 611 lame 33cm
961181	Scie + Etui Felco 620 lame 24cm
961174	Scie pliante Felco 600
961204	Sécateur Felco 2 mains F200A 40
961198	Sécateur Felco 2 mains F200A 50
961196	Sécateur 2 mains Felco F200A 60
961131	Sécateur Felco 2 mains 20
961141	Sécateur Felco 2 mains 23
961118	Sécateur Felco 2 mains 210A
961117	Sécateur Felco 2 mains 210C
961189	Sécateur Felco 160 S
961190	Sécateur Felco 300
961172	Sécateur Felco lubrinip N°9
961116	Sécateur FELCO N°10
961135	Sécateur Felco N°12
961153	Sécateur Felco N°13
961108	Sectateur Felco N°14
961107	Sécateur Felco N° 17 Poignée tournante Gaucher
961133	Sécateur Felco N°2
961119	Sécateur Felco N°5
961121	Sécateur Felco N°6
961126	Sécateur Felco N°7 Poignée tournante
961130	Sécateur Felco N°8
961127	Sécateur Felco N°9 Gaucher
961103	Secateur Felco N°16 Gaucher
025290	Secateur Electrique Wildhorn 32



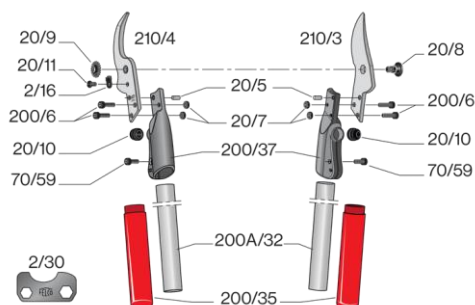
Nouveau
Electrique



Référence	désignation
961113	Butée Felco N°20/93
961134	Contre lame F160S
961120	Contre lame Felco N°20
961132	Contre lame Felco N°2-4
961129	Contre lame FELCO N°9-4
961125	Contre lame Felco N°6
961136	Contre lame Felco N°14/4
961122	Contre lame Felco N°7/8
968528	Couteau Felco C03
968527	Couteau Felco D01
961192	Graisse Felco tube
961206	Jonction alu Felco 200/37
961207	Jonction alu Felco 200/210
961145	Kit reparation Felco 2/92 Ferme
961149	Kit reparation felco 2/90
961111	Kit réparation Felco 20/92
961186	Kit réparation Felco 20/94
961102	Kit reparation Felco 200/6
961139	Kit reparation Felco 6/90 AXE
961148	Kit réparation Felco 7/90
961154	Lame Felco N°13
961193	Lame Felco N° 160S
961150	Lame Felco N°2
961152	Lame Felco N°20
961143	Lame Felco N°30 a enclume
961158	Lame Felco N°5
961124	Lame Felco N°6
961140	Lame Felco N°7/8
961128	Lame Felco N°9
961155	Lame Felco N°14/3
961001	Lame scie Felco 611
961138	Lame scie Felco pliante F600



Référence	désignation
961432	Manche Felco 2 mains complet F20
961433	Manche Felco 2 mains complet F21
961183	Pierre felco ceramique BICOLORE
961187	Pierre Felco DIAMANT F903
961205	Pierre Felco F902
961191	Poignée sécateur F6 ref 6/2
961202	Poignée tournante sécate N°12
961151	Porte sécateur cuir F91
961004	Recouvrement Felco F6 C/lame
961005	Recouvrement Felco F6 P/lame
961114	Ressort Felco 2/4/7 10 kit2
961147	Ressort Felco 300 kit 5
961115	Ressort Felco 5 kit 2
961123	Ressort Felco 6/91
961165	Spray Felco 980 nettoie/lub/prot
961100	Tube alu 32cm Felco 200A
961101	Tube alu 42cm Felco 200A
961162	Vis sécateur dente F20-21-22-23



Caractéristiques :

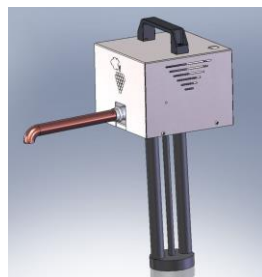
- » régulation électronique de la température
- » sonde de température dans la cire
- » tableau de commande, sécurité et voyants lumineux
- » isolation pour une faible consommation
- » roulettes pour le déplacement

FONCTIONNEMENT A SEC FAIBLE CONSOMMATION



référence	designation	Dimension EXT	Dimension INT	puissance
965874	Paraffineuse CUBO 85 L	635x635x569	525x525x354	1200 w
965794	Paraffineuse CUBO 125 L	774x780x903	710x710x460	2200 w
965793	Paraffineuse CUBO 160 L	820x820x855	664x670x462	3000 w
965871	Paraffineuse CUBO 250 L	1445x817x853	1253x613x372	3600 w

Option: électropompe de transvasement



NOUVEAU!!

Evacuation de trop plein

PARAFFINEUSES

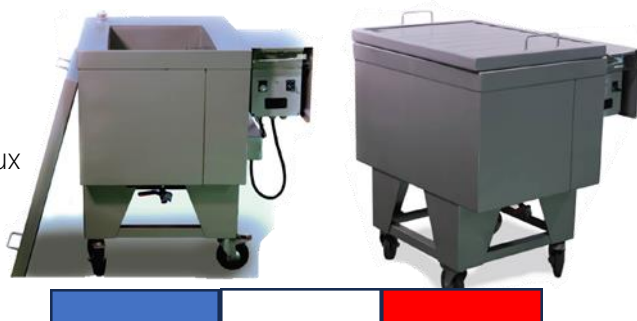
BAIN MARIE

MATERIEL

Nos paraffineuses sont fabriquées en France dans nos ateliers. Disponible en 70 et 115 litres, nous pouvons les réaliser également sur-mesure.

Caractéristiques :

- » régulation électronique de la température
- » sonde de température dans la cire
- » tableau de commande, sécurité et voyants lumineux
- » isolation pour une faible consommation
- » roulettes pour le déplacement
- » barres de transport



référence	désignation	Dimension EXT (bac)	Dimension INT	energie
965744	Paraffineuse 70 L	80x80x85	59x38x32	400V 2x2400W
965745	Paraffineuse 115 L	120x80x85	93x38x32	400V 3x2400w

FLUIDE CALOPORTEUR



Réf : 965211

Pour un meilleur fonctionnement de votre paraffineuse, nous vous proposons de remplir le bain marie avec ce fluide caloporteur (huile) qui évite la corrosion et les fréquentes mises à niveau du fait de l'évaporation. Il permet, en outre, des économies électroniques grâce à sa faible inertie thermique.

- » plage d'utilisation de 0°C à 210°C
- » conditionné en bidons de 20L
- » 5 bidons pour une paraffineuse de 115L
- » 4 bidons pour une paraffineuse de 70L

BAC ADDITIF

Réf : 965755



Dimensions intérieures :

- » hauteur : 30cm
- » largeur : 40cm
- » longueur : 50cm

Hauteur sous robinet :

- » 92cm

Contenance :

- » 60L



La cire fondue coule directement dans la paraffineuse.
Énergie au gaz.

MATERIEL



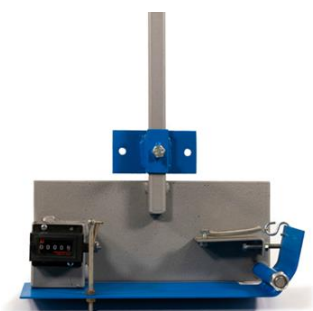
Référence	désignation
965648	Coupe racine simple
965628	Coupe racine long



référence	désignation
965638	Machine a motte



référence	désignation
965494	Jauge PDV + décimètre



référence	désignation
700915	Compteur de bouture mécanique

RAPPEL DES NORMES		
Type de bois	Diamètre mini (mm)	Diamètre maxi (mm)
Porte-greffe type Rupestres et croisement avec vinifera	6	12
Porte-greffe issu d'autre variété	6,5	12
Boutures greffons (Ø du petit bout)	6,5	12
Boutures greffons (Ø du gros bout)	-	14
Racinés	5	-



L'écimeuse simple ou double rang permet le rognage de la pépinière en enjambant 1 ou 2 rangs généralement paillés avec du plastique de 0m70 à 1m60. Elles sont pourvues d'une centrale hydraulique qui leur permet de fonctionner sur une simple prise de force du tracteur. La vitesse de rotation élevée leur confère une grande efficacité avec une vitesse d'avancement importante et donc un résultat de qualité. Elles sont aussi utilisées avant l'arrachage pour une coupe rase qui permet de ne rentrer en caves ou frigos que très peu de matière végétale.

Référence:

965724

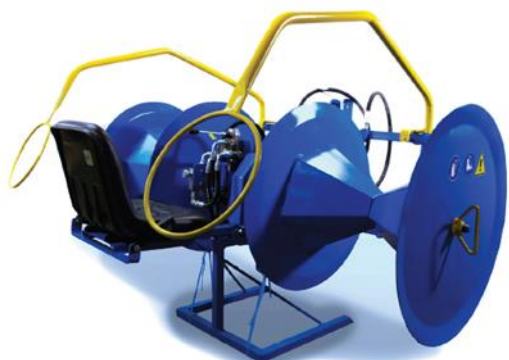
965727

	1 RANG	2 RANGS
Tours/min	4 000	4 000
Diamètre de coupe	90 cm	2 x 70 cm
Largeur de coupe	90 cm	160 cm
Largeur de passage mini	120 cm	130 cm
Largeur de passage maxi	240 cm	250 cm
Hauteur de coupe mini	40 cm	40 cm
Hauteur de coupe maxi	90 cm	90 cm

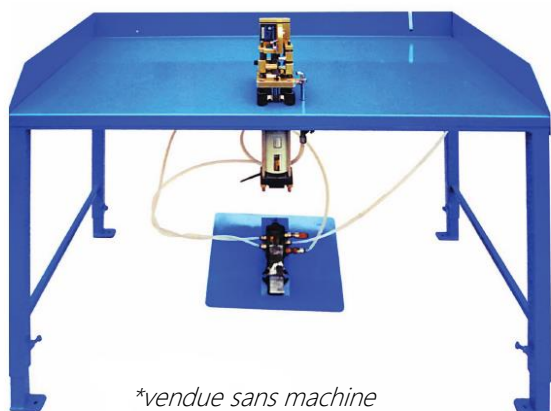
ENROULEUSE PAILLAGE PLASTIQUE

Référence: **965720**

Cette machine permet de récupérer les paillages plastiques avant l'arrachage des plants.



- » action optimale avec notre paillage plastique microperforé, adapté à l'enlèvement mécanique
- » système d'entraînement hydraulique pour accompagner l'enroulement des films sur les cylindres de réception
- » les rouleaux obtenus sont compacts et faciles à manipuler



*vendue sans machine

Dimensions standard :

Ref : 965645

- » longueur : 1,20 m
- » profondeur : 0,70 m
- » hauteur : 0,7 à 1,00 m

Pour des dimensions sur-mesure, nous vous conseillons de réaliser vos commandes suffisamment tôt avant le greffage.

BANDE DE GREFFAGE ET SURGREFFAGE (SURGRILIEN)

Ruban de vinyle utilisé pour l' enrobage des greffes. Très résistant, il s' étire de deux fois sa longueur. Il accompagne la croissance du cal et du bois, et épouse parfaitement la forme du bois protégé. Très facile à utiliser, sa souplesse et sa dégradabilité évitent tout risque d' étranglement.

- » couleur blanche
- » largeur 25 mm
- » longueur 91 m / rouleau
- » vendu au rouleau ou par carton de 48 rouleaux



Ref : 965480



GREFFOIRS



référence	désignation
961435	greffoir felco courbe fin (3.90 60)
961434	greffoir felco écussonnoir (3.90 20)
961399	greffoir Rosier gaucher Tina (645F/9L)
961320	greffoir L DR PM TINA 605A/10
961373	greffoir serpette (620/10)

OMEGA STAR

MATERIEL



Ref 965411

Le greffage avec deux coups de pédale

Avantages :

- » construction très robuste
- » excellents assemblages
- » qualité parfaite des couteaux (jusqu' à 50 000 greffes / couteau)
- » couteau universel pour des calibres de bois entre 5 et 17 mm
- » actionnement pédale très court



OMEGA UNO

Le greffage avec un seul coup de pédale.



Ref 965399



Le greffon de la main droite et le porte-greffe de la gauche...



... pousser la pédale et la greffe est effectuée.

AUTOMATIC IV

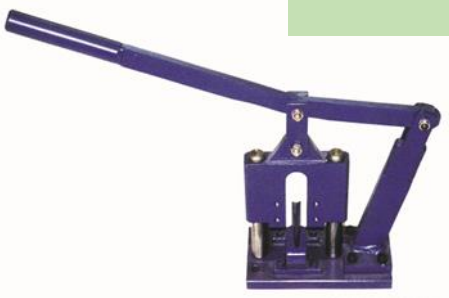


Ref 965410

Machine à deux coups de pédale

- » très bonne vue d' ensemble
- » meilleur centrage
- » réglages multiples (longueur de la pédale, résistance au pas, profondeur de coupe, ...)
- » chutes facilement dégagées

MACHINE A GREFFON



référence	Désignation
965003	Machine a greffons sans lame
965466	lames machine a greffons

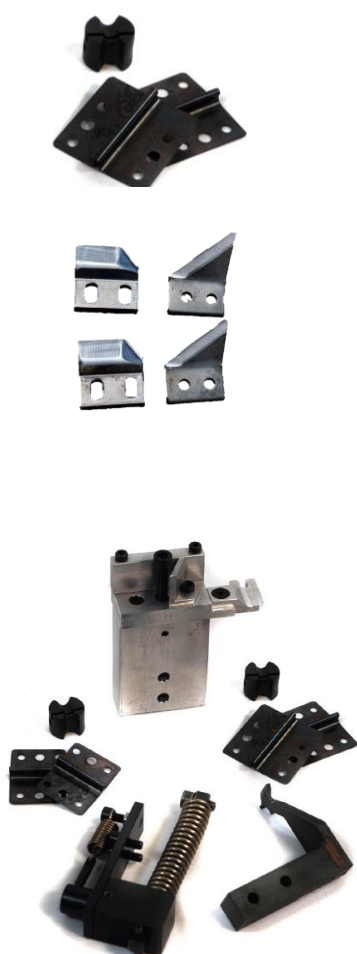




référence	Désignation
965479	Machine a greffer système vieux DOUBLE
965438	Machine a greffer système vieux SIMPLE

Pour les adeptes de la greffe anglaise compliquée.

PIECES DETACHEES MACHINES A GREFFER



référence	désignation
965430	Embase ronde omega UNO/STAR
965397	lames OMEGA UNO / sachet de 2 + 1 embasse
965441	lames OMEGA STAR / AUTO IV à la pièce
965433	lames OMEGA STAR sachet
965435	Lame système vieux (jeux double)
965445	Embase blanche carrée WAGNER
965380	Bague de colonne omega UNO
965379	Colonne omega UNO
965013	Douille support omega UNO
965787	Ejecteur omega UNO/pièce 141
965434	Omega UNO commande compteur
965382	Pédale omega UNO et STAR
965378	Plaque du guidage omega UNO pièce N°102
965396	Porte embase omega UNO Y116
965436	Balancier omega star
965426	Ejecteur omega star N°105
965488	Listeau de serrage Omega STAR petit N°104
965451	Porte embase Omega star N°116
965440	Rondelle omega STAR

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les présentes Conditions Générales de Vente s’appliquent à toutes les transactions et commandes entre CHAUVIN AGRO (le VENDEUR) et le CLIENT selon les règles de fonctionnement et de responsabilité suivantes, consultables sur le site : www.chauvin-agro.fr conformément aux dispositions de l'article L.441-1 du code du commerce. Toutes conditions contraires, et, notamment, toutes conditions générales ou particulières émanant du CLIENT, y compris ses éventuelles conditions d'achat et ses bons de commande, sont inopposables au VENDEUR sauf acceptation préalable écrite. Le fait de ne pas se prévaloir de l’une quelconque des présentes Conditions Générales de Vente, ne peut être interprété par le CLIENT comme valant renonciation par le VENDEUR à se prévaloir ultérieurement de l’une quelconque desdites conditions. Les présentes sont modifiables à tout moment, étant entendu que toute modification sera portée à la connaissance du CLIENT et qu’elle prendra effet 8 jours après sa communication.

1-COMMANDES

Le CLIENT réalisant une première commande avec le VENDEUR devra ouvrir un compte avec le formalisme prévu à cet effet pour la validité de la commande. Les premiers actes d’achat feront l’objet d’un paiement comptant en cas d’enlèvement par le CLIENT, ou bien à la commande en cas d’expédition. Les commandes qui nous sont adressées directement par le CLIENT ou qui sont transmises par nos agents ou représentants ne lient notre société que lorsqu’elles sont acceptées par elle. En cas de modification de la commande par le CLIENT après acceptation du VENDEUR, ce dernier ne sera pas tenu par les délais initialement convenus. Dans le cas où un CLIENT passe une commande sans avoir procédé au paiement des livraisons précédentes, le VENDEUR pourra refuser d’honorer la commande et pourra suspendre ou annuler les commandes non encore livrées, sans que le CLIENT puisse prétendre à une quelconque indemnité, pour quelque raison que ce soit. Cette faculté vaut également dans le cas où le CLIENT ne présente pas de garanties de solvabilité acceptables par le VENDEUR. Le VENDEUR se réserve le droit de suspendre ou d’annuler toutes commandes de prestations ou de produits, sans que le CLIENT puisse se prévaloir d’une quelconque indemnisation. Le VENDEUR s’engage toutefois à exécuter les commandes passées antérieurement à la suspension ou la suppression de la gamme de produits ou prestations concernées. À défaut de demande expresse d’information complémentaire à la commande, le CLIENT est réputé informé des caractéristiques des produits et prestations.

2-CONDITIONS ET INFORMATIONS RELATIVES AUX PRODUITS ET SERVICES DE LA GAMME

Il est à noter que les gammes de produits et services sont évolutifs en fonction de différents paramètres d’ordre commercial, stratégiques ou de fabrication. De ce fait, le VENDEUR n’est pas tenu de maintenir un produit ou un service dès lors qu’il en a jugé l’inutilité. Les produits et services font l’objet d’une fiche technique consultable par le CLIENT sur simple demande.

3-PRIX

Le prix de vente est celui figurant dans le barème du VENDEUR en vigueur au moment des commandes. Le VENDEUR se réserve le droit de modifier périodiquement ses barèmes unitaires. Dans cette hypothèse, le client en sera préalablement informé. Une éventuelle variation du barème unitaire décidée par le VENDEUR entre la commande et la date de livraison n’affectera pas le prix convenu entre le VENDEUR et le CLIENT à la commande. Les prix appliqués sont consultables en magasin ou sur simple demande auprès du VENDEUR. Les prix sont exprimés en €uro et hors taxes, ils seront majorés ensuite par :
- le taux de TVA en vigueur au jour de la commande
- des frais de livraison exprimés en Hors taxe et toutes taxes comprises
- des éventuelles autres taxes additionnelles pour certains produits (comme la redevance plastique, ape,...). Les frais de livraison peuvent être amputés de tout ou partie dès lors que le montant de la commande atteint 8 000 euros hors taxes, exceptés en région PACA dès lors que le montant atteint 3 000 euros hors taxes. Les commandes et/ou livraisons hors France se verront additionnées du montant du transport et payables d’avance, quel qu’en soit le montant, exception faite pour certains comptes européens historiques.

4-ESSAIS

Le VENDEUR peut être amené à réaliser des essais de produits, nouveaux ou connus, de matières ou services en vue d’une éventuelle commercialisation de ceux-ci, ou par simple objet informatif, et en solliciter l’application auprès des CLIENTS qui en auront acceptés les risques et conséquences sans possibles dommages-intérêts ou contreparties. Le CLIENT s’engage à ne divulguer aucune information en lien avec les essais ou tests mis en place chez lui par le VENDEUR.

5-LIVRAISONS-DELAIS

Les délais de livraison et de transport prévus à la commande sont indiqués par le VENDEUR à titre indicatif lors de l’acceptation de la commande par le CLIENT. Les retards éventuels liés à un cas de force majeure ne donnent pas droit au CLIENT d’annuler la commande, de refuser la marchandise, ou de demander des dommages-intérêts. Le transfert des risques sur la marchandise vendues s’effectue en principe à la remise des marchandises au transporteur et au plus tard à la sortie de locaux du VENDEUR. Il en résulte que les marchandises voyagent aux risques et périls du CLIENT, auquel cas il lui appartient, en cas d’avarie, de perte ou de manquant, de faire toutes réserves ou d’exercer tout recours auprès des transporteurs responsables, conformément à l’article L133-3 du code du commerce. Dans l’hypothèse où les parties conviennent que le transport est directement effectué par le VENDEUR, le transfert des risques interviendra lors de la remise des marchandises chez le CLIENT, qui devra se rendre présent, ou avoir donné pouvoir à un préposé pour recevoir lesdites marchandises et procéder à tout contrôle et toutes réserves si besoin. Les attestations de prestations ou autres attestations seront fournies dans un délai de 72 heures après paiement du service ou du bien concerné.

6-CONDITIONS DE RÈGLEMENTS

Sauf conditions particulières la première commande devra donner lieu à un paiement comptant si enlèvement ou à la commande si besoin de livraison. Le VENDEUR se réserve le droit de modifier cette disposition, donnant ainsi lieu à un paiement à la commande dès lors que les encaissements se trouvent retardés de manière récurrente.

Pénalités de retard et/ou d’inexécution totale ou partielle des paiements par le CLIENT :

Conformément aux dispositions de l'article L441-10 du code du commerce, toute inexécution par le CLIENT, totale ou partielle de ses obligations de paiement ou tout retard, entraînera l'exigibilité de plein droit d'une pénalité d'un montant annuel égal à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur à la date d'échéance, sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure. Les intérêts commenceront à courir à compter du jour suivant la date de paiement figurant sur la facture et continueront à courir jusqu'au jour du parfait paiement de la totalité des sommes dues au VENDEUR. Tout mois commencé sera intégralement dû. Le VENDEUR pourra imputer de plein droit lesdites pénalités de retard sur toutes les réductions de prix dues au CLIENT.

Frais de recouvrement :

Conformément aux dispositions de l'article L441-10 du code du commerce, en cas de retard de paiement, le CLIENT est de plein droit débiteur envers le VENDEUR sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure, d'une indemnité forfaitaire de 40€ et ce, sans préjudice des pénalités de retard exigibles de plein droit et des dommages-intérêts susceptibles d'être réclamés. Si les frais de recouvrement réels dépassent l'indemnité forfaitaire, le VENDEUR se réservera le droit de demander le remboursement de tous les frais engagés pour le remboursement de sa créance.

Clause pénale:

À défaut de paiement, même partiel, d’une seule des créances convenues pour l’une quelconque des livraisons, le VENDEUR se réserve la possibilité de demander l’exigibilité immédiate de la totalité des sommes dues par le CLIENT à quelque titre que ce soit. Le VENDEUR pourra de surcroît réclamer au CLIENT, à titre de clause pénale, et sans qu’une mise en demeure soit nécessaire, une indemnité correspondant à 15% du montant du par le CLIENT, et sans qu’elle puisse être inférieure à 500 €, sans préjudice des sommes dues au titre des pénalités de retard et frais de recouvrement.

Compensation:

Aucun paiement ne peut faire l'objet d'une compensation à la seule initiative du CLIENT, notamment en cas d'allégation par le CLIENT d'un retard de livraison ou de non-conformité des produits ou des services livrés. L'accord préalable et écrit du VENDEUR étant indispensable, et ce, quelles que soient les dispositions pouvant figurer dans les éventuelles conditions d'achat du CLIENT. Une marchandise ne peut être retournée qu'avec l'accord du VENDEUR selon ses conditions. Elle pourra, le cas échéant, faire l'objet d'une décote.

Modes de paiement:

Le VENDEUR accepte toute forme de paiement excepté les chèques pour les personnes non enregistrées dans le fichier client. Ces CLIENTS devront s'acquitter du paiement au comptant, par virement, lettre de change, carte bancaire ou espèces. Dans le cas d'un paiement par effet de commerce, le défaut de retour de l'effet sera considéré comme un refus d'acceptation assimilable à un défaut de paiement. En cas de rejet d'un effet de commerce pour une cause imputable au CLIENT, le VENDEUR refacturera les frais supportés par cette opération.

Frais de gestion:

Des frais de gestion de 1.5 € seront appliqués sur les factures émises en fin de mois.

7-OPERATIONS COMMERCIALES ET AUTRES SERVICES

Le VENDEUR proposera, dans le cadre des commandes passées par le CLIENT, la réalisation de services de coopérations commerciales destinées à favoriser la commercialisation du produit ou la relation commerciale. Les factures de coopérations commerciales seront payées après réalisation de la prestation.

8-CLAUDE DE RESERVE DE PROPRIETE

De convention expresse, le VENDEUR se réserve la propriété des fournitures livrées jusqu'à complet paiement du prix et de ses accessoires, conformément aux dispositions des articles 2367 à 2372 du code civil ainsi que des articles L. 624-16 et L. 624-9 du code de commerce dans le cas d'une procédure de sauvegarde, de ce fait, et nonobstant toute clause contraire, la présente clause de réserve de propriété est opposable au CLIENT. Le CLIENT devenant responsable des marchandises dès leur remise matérielle qui entraîne un transfert des risques, en assure les conséquences. Le défaut de l'une quelconque des échéances peut entraîner la revendication des biens. Nous nous réservons la faculté, sans formalité, de reprendre matériellement possession des fournitures aux frais du CLIENT et à ses risques et périls. En cas de revente des fournitures avant paiement intégral du prix et de ses accessoires, le CLIENT s'engage, à première demande du VENDEUR, à céder tout ou partie des créances sur ses sous acquéreurs, à due concurrence de la valeur des marchandises soumises à la réserve de propriété.

9-RESPONSABILITES

La responsabilité du VENDEUR est expressément limitée à la vente en l'état de produits garantis par le fabricant dans leur conformité vis-à-vis de la loi, et ce quel que soit leur conditionnement. Concernant les prestations de traitement à l'eau chaude, la responsabilité du VENDEUR se limite à l'action même du trempage, dans le respect de la procédure éditée par France AGRIMER. Un mail détaillant les obligations des donneurs d'ordre est par ailleurs envoyé au CLIENT avec notamment l'obligation d'étiqueter tous les paquets, d'acclimater leurs lots à traiter. Cette procédure peut être modifiée à tout instant et le CLIENT est averti lors de sa demande de trempage. Le VENDEUR ne fabrique plus de machines électromécaniques, il conserve le S.A.V du parc existant jusqu'à un délai de vétusté de 10 ans. Toute demande d'intervention fera l'objet d'un devis. Le VENDEUR ne peut être tenu pour responsable des conséquences de l'utilisation des produits par le client, de la qualité du matériel végétal à traiter, avant et après traitement, d'une mauvaise utilisation des machines et outils qu'il vend, modifiées ou non par le CLIENT. Le transfert de risques est précisé au point 5 alinéa 2 des présentes. Le CLIENT s'engage à n'utiliser les produits achetés que pour le ou les usages autorisés indiqués sur l'étiquette. Il doit s'assurer avant toute utilisation que la marchandise livrée correspond à la commande. Les retards éventuels de livraison, y compris liés à un cas de force majeure, ne donnent pas droit au CLIENT d'annuler la vente, de refuser la marchandise ou de réclamer des dommages-intérêts. En cas de rupture d'approvisionnement subi par le VENDEUR concernant les produits vendus, ce dernier informe sans délai le CLIENT et lui notifie la nouvelle date de livraison la plus prévisible, en fonction des informations dont il dispose à date, et lui propose de substituer le produit vendu par un produit substituable (ayant propriétés et qualités équivalentes ou proches). Le CLIENT dispose alors d'un délai de quinze jours à compter de cette notification pour choisir entre l'une de ces options.

10-ASSURANCE

Le VENDEUR atteste avoir souscrit une police d'assurance garantissant sa responsabilité civile professionnelle pour toutes les activités et obligations découlant des présentes conditions générales de vente. Le VENDEUR fournit une attestation sur demande du CLIENT.

11-DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Conformément à la loi n°78-17 du 06 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et au règlement 2016/679 du 27 avril 2016, le VENDEUR informe le CLIENT qu'il respecte la confidentialité, l'intégrité et la sécurité des données que ces derniers peuvent être amenés à lui communiquer. Le CLIENT dispose, en vertu de ces dispositions, d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition au traitement de données le concernant en adressant une demande au VENDEUR à l'adresse de son siège social ou par courrier électronique à l'adresse contact@chauvin-agro.fr et en joignant à sa demande une copie de sa pièce d'identité. Toute ouverture d'un compte CLIENT est soumise à la réalisation d'un traitement de données à caractère personnel sous la responsabilité du VENDEUR. Le VENDEUR collecte et conserve les données exclusivement et pour la durée strictement nécessaire à l'exécution de ses prestations et en cas de mise en jeu de sa responsabilité contractuelle et/ou délictuelle. Au delà de cette durée, les données personnelles ne seront plus conservées. Le VENDEUR se réserve le droit de transmettre les données du CLIENT à des partenaires commerciaux. Conformément à l'article 5 (1er paragraphe), a) et à l'article 12 du règlement 2016/679 du 27 avril 2016, le VENDEUR s'engage à informer les tiers auxquels les informations ont été communiquées de l'utilisation par le CLIENT du droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition au traitement de données le concernant.

12-RECLAMATIONS/CONTESTATIONS

Les réclamations concernant nos factures ne pourront être prises en considération que si elles sont présentées par écrit et motivées au plus tard 15 jours à compter de leur date d'émission. Les réclamations concernant les livraisons ne peuvent être prises en considération que si elles sont faites dans les 3 jours après réception de la marchandise, si celle-ci se trouve dans son emballage d'origine, avec étiquetage, et si des réserves précises et motivées ont été faites par écrit par le destinataire lors de la réception.

13-LOI ET DROIT APPLICABLES – JURIDICTION COMPÉTENTE

Les présentes conditions générales de vente et tout litige s'y rapportant sont soumis à la loi et au droit français. Les différends qui viendraient à se produire dans l'exécution des présentes seront soumis, préalablement à toute action judiciaire, à une tentative d'accord amiable et/ou de médiation. En cas d'échec, le tribunal compétent est le tribunal de commerce de Marseille.

14-ENTREE EN VIGUEUR

Les présentes conditions générales de vente prennent effet le 1er septembre 2024, elles annulent et remplacent celles établies antérieurement à la date des présentes

Bon pour accord: Cachet et signature du client:

Le:.....

A:.....

150, Boulevard du comtat venaissin | BP70014 | ZI Sainte Croix 84260 Sarrians | France
tel: +33 4 90 65 47 00 contact@chauvin-agro.fr www.chauvin-agro.fr



UNE ÉQUIPE PARTENAIRE DE VOTRE RÉUSSITE



Axel FAGNOU

07 72 39 22 18

axel@chauvin-agro.fr

Pays de loire; Alsace lorraine;
Champagne; Bourgogne; Espagne

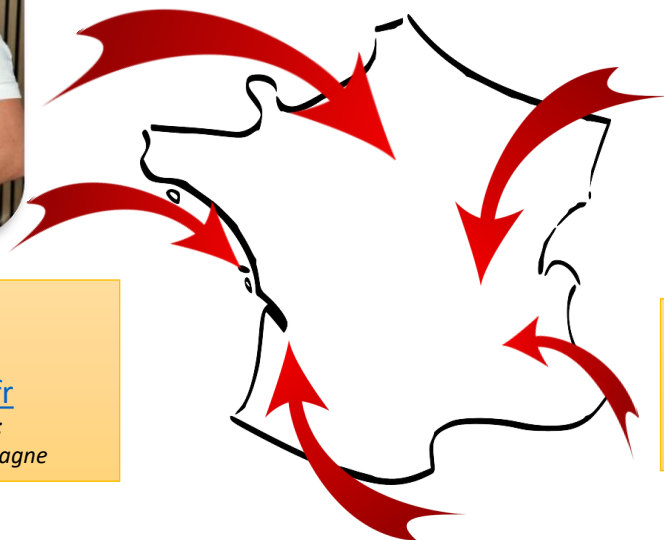


Christophe CAMPS

06 74 30 03 91

christophe@chauvin-agro.fr

PACA, Drome Ardèche



Fabien MILLET

06 08 04 07 89

fabien@chauvin-agro.fr

Direction Commerciale
Aquitaine/Charentes; Savoie; Sud ouest; Portugal



Emmanuelle DOUTE

06 37 88 98 58

emmanuelle.doute@gmail.com

Agent export



Magasin et prestation TEC: Raphaël Aymard

SAV: Yann Remy

Secrétariat: Julie Uzel

Assistante commerciale et export : Aurélie Flachaire

Comptabilité: Nadia El Mansouri

